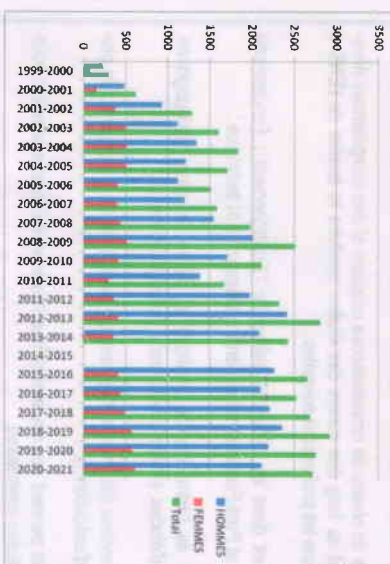


L'Ecole Normale Supérieure enregistre des avancées significatives en termes d'effectifs d'étudiants inscrits mais aussi en termes des lauréats diplômés. Les chiffres présentés ci-dessous renseignent sur l'évolution des effectifs des étudiants et des lauréats jusqu'à l'année académique 2020-2021.

IX.1. Evolution des effectifs des étudiants de l'ENS de 1999 à 2021



IX.2. Diplomation

Diplômés au niveau du premier cycle et du second cycle:

	Ancien système		Nouveau système		Total
	Premier cycle	Second cycle	Premier cycle (Baccalauréat)	Second cycle (Maître)	
DSA	1362	0	803	115	2280
DLSH	2273	635	1243	0	4351
DSN	1589	560	985	0	3134
Total	5224	1395	3031	115	9765

Effectif des lauréats de la formation pédagogique et de la formation complémentaire

	Formation Complémentaire	Formation Pédagogique
DSA	251	
DLSH	509	237
DSN	358	
Total	1118	237

REPUBLIQUE DU BURUNDI

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

ECOLE NORMALE SUPERIEURE - ENS



Boulevard MWEZI GISABO, B.P 6983
Bujumbura - Burundi

Tel : (00257) 22 25 89 45
Fax : (00257) 22 25 89 48

E-mail : info@ens.bi

Site web : www.ens.bi

Twitter : [@ENS39792930](https://twitter.com/ENS39792930)



« Savoir plus pour mieux éduquer »

« Haute Ecole d'excellence en formation initiale et en formation continue des formateurs de l'enseignement du fondamental et post-fondamental »

I. DEVISE ET MISSIONS

1.1. L'Ecole Normale Supérieure (ENS) est une institution d'Enseignement Supérieur publique. Sa devise : « Savoir plus pour mieux éduquer ». Elle a été créée par le Décret n°100/135 du 15 octobre 1999.

1.2. L'Ecole Normale Supérieure a notamment les missions suivantes:

- Assurer la formation initiale des enseignants du fondamental et du post-fondamental ;

- Assurer le perfectionnement et la formation continue des enseignants de l'enseignement fondamental et post-fondamental;

- Promouvoir la qualité de l'enseignement fondamental et post-fondamental par des initiatives pédagogiques diverses ;

- Développer des recherches en adéquation avec les innovations en matière d'éducation;

- Réaliser des recherches visant le développement intégral du pays.

II. ORGANISATION ADMINISTRATIVE

L'Ecole Normale Supérieure est administrée par un Conseil d'Administration composé de neuf membres.

La gestion quotidienne est assurée par la Direction Générale appuyée par quatre directions et douze services.

Directions	Services
Direction des Services Académiques	Service aux Etudiants Services des Enseignants et des Enseignements Service d'Ecoute, d'Enseignement social et d'Animation sportive et culturelle. Service Financier
Direction de l'Administration et des Finances	Services des Ressources Humaines Services Généraux
Direction de la Recherche	Service de la Recherche Service de la Bibliothèque Service des Equipements Didactiques, Presse et Publications
Direction de l'Assurance Qualité	Service Informatique Service de la Promotion et du Développement de l'Assurance Qualité Service de l'Inspection et de l'Evaluation

III. ORGANISATION ACADÉMIQUE

Du point de vue de l'organisation académique, l'ENS comprend trois Départements qui organisent des enseignements dans le nouveau système BMD. Au sein de ces Départements les enseignements sont organisés par filières/sections.

Au niveau du premier cycle (Baccalauréat), on a la structure suivante :

Département	Section/Filière
Département des Langues et Sciences Humaines -DLSH-	Section d'Anglais
	Section de Français
	Section d'Histoire
Département des Sciences Appliquées -DSA-	Section de Kirundi-Kiswahili
	Section de Génie Civil
	Section de Génie Electrique
	Section de Génie Mécanique
Département des Sciences Naturelles -DSN-	Section de Biologie-Chimie
	Section de Géographie
	Section de Méthodes
	Section de Physique-Technologie

Au niveau du deuxième cycle (Master), l'ENS organise les programmes de Master dans les branches/filières et options ci-après :

Département	Branche / Filière	Option
Département des Langues et Sciences Humaines -DLSH-	Master in Teaching English to Speakers of Other Languages (TESOL)	
	Master en Langues Africaines	Kirundi
	Master en Didactique du Français Langue Etrangère	
Département des Sciences Appliquées -DSA-	Master en Langues Africaines	Kiswahili
	Master Professionnel en Génie Civil	Bâtiment et Infrastructures
	Master Professionnel en Génie Electrique	Energie
Département des Sciences Naturelles -DSN-	Master Professionnel en Génie Mécanique	Fabrication mécanique
	Master en Sciences Biologiques et Enseignements	
	Master en Sciences Chimiques et Enseignements	
Département des Sciences Naturelles -DSN-	Master en Sciences Mathématiques et Enseignements	
	Master en Sciences Physiques et Enseignements	

NB: Certains de ces programmes sont organisés conjointement avec l'Institut de Pédagogie Appliquée (IPA) et de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines (FLSH) de l'Université de Burundi.

IV. FORMATION CONTINUE

Au niveau de la formation continue, l'Ecole Normale Supérieure (ENS) organise des programmes de formation à l'intention des enseignants du fondamental (cycle 4) et du post-fondamental.

- ◇ Formation Pédagogique pour les lauréats ayant fréquenté des institutions d'enseignement supérieur (IES) qui ne sont pas à vocation enseignante. ENS a déjà formé trois(3) promotions à Bujumbura, deux (2) à Mwaro et une(1) à NGOZI.
- ◇ Formation complémentaire dédiée aux lauréats de l'ENS ayant suivi les cours du premier cycle du système classique de l'enseignement supérieur, détenteur d'un diplôme d'état ou équivalent et d'un diplôme du premier cycle.
- ◇ Formation en techniques de conception, de fabrication et de manipulation du matériel didactique à partir des matériels locaux.

V. CONDITIONS D'ACCÈS / ADMISSION

V.1. Au niveau du Baccalauréat

Sont admissibles à l'inscription au rôle et aux cours à l'Ecole Normale Supérieure en première année, les candidats détenteurs du diplôme d'Etat délivré en République du Burundi ou à l'étranger et jugé équivalent par l'autorité habilitée.

L'admission dans les années autres que la première est subordonnée à la réussite de l'année précédente.

Les étudiants des autres institutions d'enseignement supérieur (IES) peuvent être admis dans les différentes classes de l'Ecole Normale Supérieure selon le cas. Les dispositions y relatives sont bien précisées dans le Règlement Académique de l'Ecole Normale Supérieure.

Les dispositions relatives aux cas de réintégration sont également précisées dans la réglementation de l'institution.

V.2. Au niveau du Master

L'admission à l'inscription au rôle et aux cours à l'Ecole Normale Supérieure en première année du cycle de master professionnel est subordonnée aux conditions cumulatives suivantes : être détenteur du diplôme d'Etat, du diplôme de deuxième cycle universitaire de l'ancien système ou du diplôme de Baccalauréat ou encore du diplôme d'études supérieures (relatif au master choisi) délivré en République du Burundi ou à l'étranger jugé équivalent par l'autorité habilitée en application de la réglementation en vigueur et avoir réussi au concours d'entrée.

Sont admissibles au concours d'entrée en master à l'ENS, les étudiants remplissant les conditions cumulatives susmentionnées.

Les étudiants des autres institutions d'Enseignement Supérieur (IES) peuvent être admis dans les différentes filières/options de master professionnel de l'Ecole Normale Supérieure selon le cas.

Les dispositions y relatives sont bien précisées dans le Règlement Académique de l'Ecole Normale Supérieure. Les dispositions relatives aux cas de réintégration sont également précisées dans la réglementation de l'institution.

V.3. Au niveau de la formation continue

Les conditions d'accès / admission à la formation continue sont fonction du type même de la formation considérée.

VI. DEBOUCHES

L'excellence du niveau de connaissances acquises et des compétences développées tout au long des cursus des études conduira le lauréat de l'ENS à s'orienter dans les professions suivantes :

- * Enseignement dans les différents paliers de l'Enseignement : Fondamental (cycle 4) et Post-Fondamental général, Pédagogique et technique ;
- * Services de l'administration publique et privée, bureaux pédagogiques, bureaux d'études, inspection et bureau des évaluations, etc.
- * Autres services (diverses entreprises ou institutions de conception, de production, d'exécution...).

Notons qu'ils peuvent non seulement faire l'auto-emploi mais également poursuivre les études supérieures.

VII. NOUVELLES GRANDES REALISATIONS

- ◇ Ouverture du nouveau Campus, à MUGARA avec la Section de Génie électrique.
- ◇ Mise en place de nouvelles filières notamment en Génie électronique au DSA et Kirundi-Kiswahili au DL.SH.
- ◇ Organisation de la formation complémentaire pour les lauréats de l'ENS du Système classique du premier cycle.
- ◇ Organisation de la formation pédagogique à l'intérieur du pays notamment à MMARO et à NGOZI.
- ◇ Mise en place des structures de recherche scientifique.

VIII ASSURANCE QUALITE

- Garantie de la qualité à tous les niveaux : prévoir, exécuter, évaluer, améliorer.
- * **Qualité dans le pilotage** : concertation et prise de décisions collégiales.
- * **Qualité de la formation** : respect strict des critères d'admission, des textes en vigueur et promotion de la culture d'excellence. Mise en place d'un système d'évaluation des enseignements par les étudiants.
- * **Qualité de la recherche et innovation** : unités de recherche et laboratoires équipés ; culture de manifestation scientifique ; partenariats de recherche et affiliation aux laboratoires étrangers.